

SIDALYS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

SIDALYS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-17
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Résultats - Centre Sida Secours et Habitations Jean-Pierre Valiquette	18
Résultats - Centre Amaryllis	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de SIDALYS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SIDALYS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SIDALYS au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 20 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

SIDALYS
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC- mission globale	1 186 483	1 206 269
CIUSSS - Entente de services	39 087	-
Centraide	-	3 000
Emploi-Québec	14 070	-
PAI - Itinérance	400	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	81 015	10 002
	<u>1 321 055</u>	<u>1 219 271</u>
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	160 702	62 432
Dons - Fondation Sidalys	10 345	9 000
Dons - Autres	2 365	5 245
Autres revenus	46 346	10 965
	<u>219 758</u>	<u>87 642</u>
	<u>1 540 813</u>	<u>1 306 913</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 066 588	866 251
Amortissement des immobilisations	147 637	34 118
Nourriture	51 353	47 920
Taxes foncières	39 484	5 629
Entretien et réparations	38 727	18 583
Honoraires professionnels	24 599	9 129
Électricité et chauffage	20 968	14 616
Intérêts sur dette à long terme	20 363	-
Papeterie et fourniture de bureau	20 281	13 140
Assurances	15 013	8 507
Télécommunications	11 626	10 165
Loyer	8 156	-
Support au milieu de vie	5 843	834
Mauvaises créances	5 774	-
Déménagement et aménagement des locaux	5 098	54 976
Frais de service de paie	3 296	3 205
Bourses	2 500	-
Cotisations et abonnements	1 251	1 664
Gratifications et représentations	1 201	2 034
Frais de déplacement	1 157	621
Formation	400	556
Taxes et permis	291	72
Intérêts et frais bancaires	75	5
	<u>1 491 681</u>	<u>1 092 025</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	<u>49 132</u>	<u>214 888</u>
Subventions d'urgence - Produits	-	76 361
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>49 132</u>	<u>291 249</u>

SIDALYS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022					2021		
	Investi en immo- bilisations	Affecté (note 13)	Affecté au remplacement immobilier (note 12)	Affecté au remplacement mobilier (note 12)	Affecté à la gestion hypothécaire (note 12)	Non affecté	Total	Total
	\$	\$				\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	794 449	350 000	282 000	-	10 000	136 422	1 572 871	1 281 622
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES	(66 622) ⁽¹⁾	-	-	-	-	115 754	49 132	291 249
Affectation d'origine interne (note 12 et 13)	-	-	103 500	2 000	2 500	(108 000)	-	-
Variation de la réserve hypothécaire	1 964 722	-	-	-	-	(1 964 722)	-	-
Acquisition d'immobilisations	989 453	-	-	-	-	(989 453)	-	-
Augmentation de la dette à long terme	(1 084 412)	-	-	-	-	1 084 412	-	-
Remboursement de la dette à long terme	18 140	-	-	-	-	(18 140)	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 825 351)	-	-	-	-	1 825 351	-	-
SOLDE À LA FIN	790 379	350 000	385 500	2 000	12 500	81 624	1 622 003	1 572 871

⁽¹⁾ Correspond à l'amortissement des immobilisations

Amortissement des immobilisations	(147 637)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	81 015
	(66 622)

SIDALYS
BILAN
AU 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	148 197	73 181
Placements temporaires (note 4)	428 280	422 012
Créances (note 5)	14 828	5 928
Frais payés d'avance	3 259	7 434
	594 564	508 555
PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 4)	400 000	292 000
RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE (note 3)	48 017	(1 916 705)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	3 592 979	2 751 162
	4 040 996	1 126 457
	4 635 560	1 635 012
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	85 477	22 133
Apports reportés (note 9)	77 464	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	20 259	-
	183 200	22 133
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	1 784 344	40 008
DETTE À LONG TERME (note 11)	1 046 013	-
	3 013 557	62 141
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	790 379	794 449
AFFECTÉ - AUTRES (note 12)	350 000	350 000
AFFECTÉ À LA GESTION HYPOTHÉCAIRE (note 12)	12 500	10 000
RÉSERVE DE REMPLACEMENT IMMOBILIÈRE (note 12)	385 500	282 000
RÉSERVE DE REMPLACEMENT MOBILIÈRE (note 12)	2 000	-
NON AFFECTÉ	81 624	136 422
	1 622 003	1 572 871
	4 635 560	1 635 012
ÉVENTUALITÉS (note 13)		
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 14)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

SIDALYS
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	49 132	291 249
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	147 636	34 118
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	1 825 351	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(81 015)</u>	<u>(10 002)</u>
	<u>1 941 104</u>	<u>315 365</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	(8 900)	51 814
Frais payés d'avance	4 175	(2 583)
Créditeurs	63 344	(54 943)
Apports reportés	<u>77 464</u>	<u>-</u>
	<u>136 083</u>	<u>(5 712)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 077 187</u>	<u>309 653</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(989 453)	(6 849)
Variation des placements	<u>(114 268)</u>	<u>(272 922)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 103 721)</u>	<u>(279 771)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la réserve hypothécaire	(1 964 722)	25 078
Augmentation de la dette à long terme	1 084 412	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>(18 140)</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(898 450)</u>	<u>25 078</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>75 016</u>	<u>54 960</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>73 181</u>	<u>18 221</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>148 197</u></u>	<u><u>73 181</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régi en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son principal objectif est d'offrir les services requis afin d'assurer le bien-être des personnes atteintes par le virus de l'immunodéficience humaine, en leur procurant principalement l'hébergement temporaire approprié à leurs besoins particuliers. L'organisme de bienfaisance est exempté d'impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Produits d'hébergement

Les produits d'hébergement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement sûr.

Apports reçus à titre bénévole

Les apports reçus sous forme de services peuvent être importants. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Bâtisse	4%
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%

Actifs incorporels amortis

Le site Web est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et la dette à long terme.

Ventilations de charges communes

L'organisme présente plusieurs de ses charges ventilées par projet. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées suivant le projet. Les autres charges communes aux projets sont ventilées selon l'utilisation attribuable à chaque projet. Les charges qui contribuent directement aux résultats d'un projet sont portées directement au compte de ce projet.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés.

Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Encaisse	117 345	208 843
Taxes à la consommation	36 615	(266 738)
Marge de crédit	(127 831)	(1 506 390)
Retenue de garantie	-	(131 472)
Apport du milieu	21 888	(220 948)
	<u>48 017</u>	<u>(1 916 705)</u>

4-PLACEMENTS TEMPORAIRES ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Compte avantage entreprise	668 023	553 755
Épargne rachetable, au taux de 0,25% échéant le 3 mai 2022	110 257	110 257
Épargne rachetable, au taux de 0,40 % échéant le 3 septembre 2022	50 000	50 000
	<u>828 280</u>	<u>714 012</u>
Placement réservé	400 000 ⁽¹⁾	292 000
	<u>428 280</u>	<u>422 012</u>

⁽¹⁾ constitué pour contribuer à la réserve de remplacement immobilière (385 500 \$), la réserve de remplacement mobilière (2 000 \$) et à la gestion de gestion hypothécaire (12 500 \$).

5- CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients	4 439	-
Taxes à la consommation	10 389	5 928
	<u>14 828</u>	<u>5 928</u>

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	267 667	-	267 667	267 667
Bâtiment	3 787 764	505 717	3 282 047	2 429 347
Mobilier de bureau	142 094	99 207	42 887	53 608
Équipement informatique	28 803	28 425	378	540
	4 226 328	633 349	3 592 979	2 751 162

7- ACTIFS INCORPORELS AMORTIS

	2022		2021	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	7 920	7 920	-	-
	7 920	7 920	-	-

8- CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	5 321	11 865
Montant dû à la réalisation	11 865	-
Salaires et vacances courus	68 291	10 268
	85 477	22 133

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2021	Encais- sement	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2022
	\$	\$	\$	\$
Subvention PAI - itinérance - mesure 6.1	-	73 425	-	73 425
Subvention PAI - itinérance - mesure 12.1	-	4 439	400	4 039
	-	77 864	400	77 464

10- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Apports - immobilisations		
Solde au début	40 008	50 010
Amortissement de l'exercice	(8 001)	(10 002)
Solde à la fin	32 007	40 008
Contribution du milieu		
Solde au début	-	-
Nouvel apport	1 017 601	-
Amortissement de l'exercice	(40 704)	-
Solde à la fin	976 897	-
Subvention SHQ		
Solde au début	-	-
Nouvel apport	807 750	-
Amortissement de l'exercice	(32 310)	-
Solde à la fin	775 440	-
	1 784 344	40 008

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

11- DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Hypothèque Desjardins d'un montant initial de 1 084 412 \$, au taux de 2,467 % l'an, remboursable par paiements mensuels de 3 850 \$ incluant capital et intérêts, renouvelable le 1 ^{er} avril 2026. Elle est garantie par le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable au 31 mars 2022 de 2 765 836 \$.	1 066 272	-
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	20 259	
	1 046 013	-

Les remboursements des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2023	20 259
2024	20 762
2025	21 277
2026	21 805
2027 et suivantes	961 910

12- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu le 9 mai 2020, de constituer une réserve de remplacement immobilière et d'y contribuer annuellement à hauteur de 20 000 \$.

De plus, le 16 mars 2021 le conseil d'admonistration a résolu de :

 affecter un montant supplémentaire de 132 000,00\$ à la réserve de remplacement immobilière du Centre Sida Secours;

 exigences de la SHQ et de constituer une réserve de remplacement immobilière supplémentaire pour un montant de 15 000 \$;

 constituer une réserve de gestion hypothécaire d'un montant de 10 000 \$ pour la Maison Amaryllis selon les exigences de la SHQ;

 procéder à une affectation d'origine interne de 85 000 \$ pour le développement des communications de Sidalys. Ce montant a été reconduit en 2022 car non utilisé.

 procéder à une affectation d'origine interne de 15 000 \$ pour la consultation juridique et fiscale. Ce montant a été reconduit en 2022 car non utilisé.

L'organisme ne peut utiliser les montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

12- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (suite)

De plus, le conseil d'administration a résolu d'affecter ces montants durant l'exercice 2022 :

affecter un montant de 100 000 \$ à la réserve de remplacement immobilière du Centre Sida Secours et 3 500 \$ à la réserve de remplacement immobilière du Centre Amaryllis;

affecter un montant de 2 000 \$ à la réserve de remplacement mobilière du Centre Amaryllis;

affecter un montant de 2 500 \$ à la réserve de gestion hypothécaire du Centre Amaryllis;

13- ÉVENTUALITÉS

Liées à la pandémie COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du rapport, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

Liées aux acquisitions d'immeubles

Le 28 septembre 1995, le Centre Amaryllis, aujourd'hui Sidalys, a reçu un don de 100 000 \$ de la Communauté des Sœurs de la Providence ayant pour objectif l'achat spécifique de la bâtisse sur la rue Panet. Dans l'éventualité où l'organisme décidait de vendre ladite bâtisse ou bien cessait ses activités, il devrait rembourser la somme de 100 000 \$, à moins d'entente contraire.

Lors de l'acquisition de la bâtisse sur la rue Ste-Famille, l'organisme a reçu un don de la Fondation Sidalys de 150 000 \$. Dans l'éventualité où Sidalys décidait de vendre ladite bâtisse ou de changer le statut de la propriété, il devra rembourser le don de 150 000 \$.

14- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Le 25 février 2011, Sidalys a acquis la bâtisse sur la rue Ste-Famille de la Commission scolaire de Montréal. Dans l'éventualité où l'organisme décidait de vendre ladite bâtisse, il s'engage à l'offrir en premier à la Commission scolaire de Montréal au prix qu'il l'a acquise, soit 750 000 \$. De plus, Sidalys ne peut vendre à un prix inférieur à celui offert par la Commission scolaire de Montréal.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

15- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation Sidalys est contrôlée par Sidalys étant donné que la direction de Sidalys participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation Sidalys et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques. L'organisme a choisi de présenter les informations permanentes de la fondation contrôlée dans ses notes aux états financiers et de ne pas consolider les états financiers de cette fondation.

La Fondation Sidalys, qui a été créée pour effectuer des levées de fonds pour financer Sidalys, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, elle peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance. Pour cet exercice, la Fondation Sidalys a fait un don de 10 345 \$ en 2022 (9 000 \$ en 2021).

Les états financiers sommaires de la Fondation Sidalys au 31 décembre 2020 sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Bilan		
Actif	253 671	245 112
Passif	(11 012)	(9 921)
	242 659	235 191
Résultats		
Produits	33 940	20 881
Charges	26 472	(30 644)
	7 468	(9 763)
Flux de trésorerie		
Activité de fonctionnement	4 904	(5 125)
Activité d'investissement	(8 960)	(8 866)
	(4 056)	(13 991)

16- INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle a été conclue à un taux équivalent au taux du marché pour des dettes similaires.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit principalement sur les créances. L'organisme évalue de façon continue les créances sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créditeurs.

17- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

SIDALYS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE A- CENTRE SIDA SECOURS ET HABITATIONS JEAN-PIERRE VALIQUETTE

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	711 890	732 464
Centraide	-	3 000
PAI - Itinérance	400	-
CIUSSS - Entente de services	39 087	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10 002	10 002
	<u>761 379</u>	<u>745 466</u>
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	26 584	27 532
Dons - Fondation Sidalys	5 172	5 000
Autres revenus	37 220	8 996
Dons - Autres	1 182	3 906
	<u>70 158</u>	<u>45 434</u>
	831 537	790 900
CHARGES		
Salaires et charges sociales	581 899	553 966
Nourriture	21 652	25 770
Loyer	8 156	-
Entretien et réparations	23 927	10 853
Électricité et chauffage	11 677	12 468
Télécommunications	6 537	5 609
Honoraires professionnels	12 370	3 960
Assurances	8 800	1 471
Taxes et permis	255	36
Taxes foncières	-	5 629
Papeterie et fourniture de bureau	13 301	8 349
Support au milieu de vie	4 242	(962)
Frais de déplacement	924	621
Gratifications et représentations	628	1 719
Cotisations et abonnements	525	897
Formation	400	74
Amortissement des immobilisations	28 668	28 668
Bourses	2 500	-
Frais de service de paie	3 297	3 206
	<u>729 758</u>	<u>662 334</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	<u>101 779</u>	<u>128 566</u>
Subventions d'urgence	-	41 438
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>101 779</u></u>	<u><u>170 004</u></u>

SIDALYS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE B- CENTRE AMARYLLIS	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	474 593	473 805
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	71 013	-
Emploi-Québec	14 070	-
	559 676	473 805
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	134 118	34 900
Dons - Fondation Sidalys	5 173	4 000
Dons - Autres	1 183	1 969
Autres revenus	9 126	1 339
	149 600	42 208
	709 276	516 013
CHARGES		
Salaires et charges sociales	484 689	312 285
Nourriture	29 701	22 150
Déménagement et aménagement des locaux	5 098	54 976
Entretien et réparations	14 800	7 730
Électricité et chauffage	9 291	2 148
Télécommunications	5 089	4 556
Honoraires professionnels	12 229	5 169
Assurances	6 213	7 036
Taxes foncières	39 484	-
Taxes et permis	36	36
Papeterie et fourniture de bureau	12 791	4 796
Support au milieu de vie	1 601	1 796
Frais de déplacement	233	-
Gratifications et représentations	573	315
Cotisations et abonnements	726	767
Formation	-	482
Intérêts sur dette à long terme	20 363	-
Intérêts et frais bancaires	38	-
Amortissement des immobilisations	118 968	5 449
	761 923	429 691
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(52 647)	86 322
Subventions d'urgence	-	34 923
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(52 647)	121 245